COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Bassée-Montois

TOURISME, ECONOMIE

Fonds Tourisme Durable



© Pixabay

Financer vos projets de transition écologique vers un tourisme durable avec les aides financières de France Relance.

Créé le : 30/03/2021

Sont concernées par l'aide de l'ADEME, toutes les TPE et PME, quelle que soit la forme juridique (SAS, SCOP, association loi 1901...), se situant en zone rurale (consultez le fichier des communes éligibles (XLSX - 1,13 Mo)) et ayant l'une des activité s suivantes :

- restauration :
  - Restauration traditionnelle - NAF 56.10A,
  - Service de traiteur ayant une activité événementielle - NAF 56.21Z ;
- et/ou d'hébergement touristique :
  - Hôtels et hébergements similaires - NAF 55.10Z,
  - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs - NAF 55.30Z,
  - Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée - NAF 55.20Z,
  - Autres hébergements - NAF55.90Z.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ADEME